



Le 12 juillet 2024

**PAR COURRIEL**

**Karine Charest**  
Directrice – Affaires corporatives et  
gouvernance  
Édifice Jean-Lesage  
21<sup>e</sup> étage  
75, boulevard René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande d'accès à l'information DAI-2024-0321**

Bonjour,

La présente est en réponse à votre demande reçue le 11 juin 2024 et visant à obtenir :

*« Par la présente, en vertu de la Loi sur l'accès, j'aimerais obtenir les sommes versées par Hydro-Québec à chacune des firmes de recrutement suivantes, et ce pour chacune des trois dernières années (2021, 2022 et 2023).*

- *Thorens Solutions*
- *Morgan Philips*
- *Korn Ferry International*
- *StratoExec*
- *Robert Half*
- *Heidrick & Struggles*
- *Talinko*
- *Egon Zehnder*
- *Electi*
- *Russell Reynolds*
- *Atout Recrutement*
- *Métivier*
- *Boyd*
- *Hera Ressources Humaines*
- *Lefebvre & Fortier*
- *Autres firmes. »*

(Transcription intégrale)

Après analyse, nous accédons à votre demande. Vous trouverez ci-contre les montants facturés pour les années 2021, 2022 et 2023 à chacun de nos fournisseurs de services de recrutement de personnel.

Fournisseurs	2021	2022	2023
HEIDRICK AND STRUGGLES CANADA INC		198 k\$	
SOLUTIONS THORENS INC		19 k\$	
DECARIE RECHERCHE DE CADRES (9226-0280 QUEBEC INC)	24 k\$	27 k\$	
FAUVE & ASSOCIES INC	123 k\$	20 k\$	
GXB LEADERSHIP INC	100 k\$	47 k\$	64 k\$
INTEL2TALENT CANADA INC	195 k\$	115 k\$	
KYLE MORGAN SPECIALISTES EN RECHERCHE DE CADRES	20 k\$		
LA TETE CHERCHEUSE DEPISTEURS DE TALENT INC			36 k\$

Nous n'avons pas eu de contrat de services de recrutement avec les autres firmes énumérées à votre demande au courant de la période visée, ni avec d'autres firmes que celles indiquées ci-haut.

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

La responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels,

Karine Charest

p. j.